Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878) **Heft:** 26 [i.e. 27]

Artikel: 1816
Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PESE BE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

1816

Les pluies persistantes que nous avons eues dès l'ouverture du printemps, et qui n'ont cessé que depuis quelques jours seulement, ont fait craindre de voir se renouveler le triste état de choses qui caractérisa l'année 1816, dite l'année de la misère. En effet, l'année 1816 offrit une grande analogie avec celle-ci par ses pluies continuelles et sa température froide, qui compromirent complétement les récoltes et les empêchèrent de mûrir. L'abondance des eaux pluviales causa de nombreuses inondations. L'Aar fit plusieurs invasions malheureuses; une partie du Frickthal, petite vallée latérale d'Argovie, qui se dirige vers la frontière de Bâle-Campagne, éprouva des ravages affreux. Les eaux descendaient du Jura avec une impétuosité effroyable; un grand nombre d'édifices, de maisons furent endommagés, des granges renversées, des ponts emportés et de vastes prairies couvertes de sable. On vit le Rhin charrier des arbres arrachés, des charpentes, des meubles, des animaux noyés, jusque sous les murs de Bâle. Jamais ce fleuve n'avait atteint à une pareille hauteur, et la cataracte de Schaffhouse précipitant des masses d'eau considérables offrait un tableau des plus saisissants. Le vignoble du canton de Schaffhouse fut dévasté et une immense nappe d'eau, qui se prolongeait jusqu'aux portes du Landeron, semblait réunir les lacs de Morat et de Neuchâtel.

Dans la nuit du 29 au 30 juillet, les débordements du Rhône et de l'Arve inondèrent plusieurs maisons près de Genève; une partie de celles de la Coulouvrenière formaient des îles où il fallut se porter en bateau au secours des malheureux qui s'y trouvaient isolés. Les eaux du lac étaient de 7 pieds plus élevées qu'en temps ordinaire. L'on naviguait en bateau sur la place du Molard et les rues derrière le Rhône. Au milieu même de la rue, devant l'auberge de la Couronne, on prit une truite de 15 livres.

A Neuveville, St-Jean, Landeron et dans tous les environs du lac de Bienne, les eaux couvraient et dévastaient les campagnes.

Dans les contrées montagneuses, la neige ne pouvait pas fondre; à la fin d'août les montagnes en étaient encore couvertes; les alpages étaient sans verdure et le bétail, qui monte ordinairement au mois de mai, resta tristement dans les étables, où il n'était entretenu qu'à grands frais.

Ces calamités avaient un caractère général; on recevait de tous côtés les plus tristes nouvelles sur la température extraordinaire qui affligeait presque toute l'Europe.

L'état moral des populations était si abattu qu'on voyait partout de sombres pronostics. Les taches que les astronomes avaient observées dans le soleil et qui en pâlissaient la lumière ne faisaient qu'augmenter les suppositions alarmantes. Une prédiction ridicule, publiée dans une feuille étrangère et annonçant que le 18 juillet, le monde périrait sous une pluie de feu, jetait la panique dans plusieurs contrées, surtout en Alsace. Toutes les interprétations se donnaient carrière; quelques-unes prétendaient qu'un fragment du soleil allait se détacher et enflammer le globe. On allait si loin dans ces fatales suppositions, que dans le but de rassurer le public, la Gazette de Lausanne et d'autres journaux donnaient des explications astronomiques, démontrant que les choses ne pouvaient pas se passer comme on le pensait généralement, et qu'en tenant compte de la distance qui sépare la terre du soleil (33 millions de lieues), le fragment en question se détachant du soleil le 18 juillet 1816, n'arriverait à nous qu'après 114 années, ce qui ne devait effrayer que les gens avant la fantaisie de vivre jusqu'alers.

Le 18 juillet se passa sans le cataclysme effrayant qui avait été prédit; mais jamais la terreur n'avait excité plus de têtes et parcouru plus de pays. Depuis plus d'un mois, les églises belges étaient pleines d'un peuple timoré et inquiet. Dans plusieurs localités d'Allemagne, on avait interrompu les affaires, abandonné les travaux journaliers. A Paris, des colporteurs vendirent pendant plusieurs jours et jusqu'à la veille du 18 juillet un écrit intitulé: Détails sur la fin du monde, qui attirait autour d'eux la foule alarmée. Le seul point sur lequel on n'était pas d'accord, était celui de savoir si ce serait le feu, l'eau ou quelque fragment du soleil qui terminerait les destins de la terre.

La médiocrité des récoltes de 1815 et la consommation des armées mises sur pied dès 1812, ajoutées aux désastres de 1816 avaient successivement élevé à un chiffre inouï le prix des blés et autres denrées. Aussi divers gouvernements suisses prirentils des mesures pour empêcher l'accaparement des marchands étrangers. Berne et Vaud entre autres défendirent la sortie de leur territoire des grains, des farines et du pain, à moins qu'une déclaration ne justifiât que ces produits étaient destinés à quelque canton confédéré.

A Genève, un arrêté du 16 juillet défendit aux particuliers d'acheter plus de deux coupes de blé à chaque marché, et aux boulangers, plus de cinq. Ceux-ci ne pouvaient vendre plus de 25 livres de pain par jour à chaque ménage. La fabrication de la pâtisserie et du pain blanc était interdite.

L'Etat de Vaud, qui avait déjà fait quelques achats de blés pour être versés sur nos marchés, adressa, en septembre, aux municipalités du canton, une circulaire dans le but de réaliser un emprunt par des souscriptions publiques, et les invita à provoquer des sociétés de bienfaisance pour satisfaire aux

besoins les plus pressants.

L'appel du gouvernement fut entendu, les souscriptions eurent un résultat inattendu. Toutes les communes, et nombre de sociétés, d'administrations de secours et de particuliers y participèrent. Le Grand Conseil, convoqué extraordinairement, autorisa le Conseil d'Etat à souscrire jusqu'à la concurrence de huit cent mille francs, et à contracter à cet effet un emprunt.

Au fur et à mesure qu'une provision un peu considérable de grains était arrivée, elle était répartie entre les municipalités, en proportion de la somme totale des souscriptions dans leurs communes respectives. Des entrepôts pour l'emmagasinement des grains et leur livraison furent installés en divers

Les pluies continuèrent et ne cessèrent qu'à de rares intervalles, pour faire place, des la fin de septembre, aux gelées blanches et au froid. Les récoltes ne pouvaient pas être enlevées; la vigne faisait mal à voir; l'aspect du pays était navrant; dans plusieurs localités, on dut secouer les avoines tardives et les faire sécher au four. Sur le plateau maigre et froid qui s'étend du Chalet-à-Gobet à la Tour de Gourze, les pommes de terres gelèrent dans les champs. Vers le Haut-Jorat, à la fin d'août, on avait coupé un à un les épis de seigle ou de froment qui avaient bonne apparence; le reste n'avait fourni que de la paille.

Le Jorat fut durement éprouvé; on ne se figure pas combien la détresse était grande dans les hamaux écartés, dans les maisons foraines de cette contrée rude et hoisée, où les ressources sont à peine suffisantes en temps ordinaires. On vit les pauvres gens glaner l'avoine, ramasser les moindres épis le long du chemin et les petits enfants mendier les petites pommes de terre destinées aux bestiaux. Le blé se vendit d'abord au prix d'un écu neuf (40 batz), puis au prix fabuleux de deux écus neufs le quarteron. Le marché de Lausanne, qui avait alors lieu sur la place St-Francois, présentait un singulier aspect. Acheteurs et vendeurs étaient très animés; les uns discutaient le prix et la qualité, murmusaient et proféraient parfois de sourdes menaces; d'autres,

plus calmes, mesuraient rigoureusement leurs quarterons de pommes de terre et tenaient le prix ferme à 20 batz. Ça et là de bruyantes contestations, des huées à l'adresse des acheteurs en gros, tandis que, de char en char, de pauvres femmes ou des enfants mendiaient une pomme de terre ou deux.

L'hiver fut excessivement rigoureux. On écrivait du Saint-Bernard, le 23 décembre : « Depuis huit jours, le vent n'a cessé d'accumuler les neiges; les avalanches ont changé la forme de la montagne; la maison se trouve menacée; on ne s'y reconnaît plus. Pour comble de malheur, tous nos chiens ont été ensevelis sous les neiges en recherchant de pauvres voyageurs; leur utile race est éteinte, et il faudra bien du temps pour réparer cette perte.

Tels sont les détails que nous avons pu recueillir soit dans les journaux du temps, soit dans une brochure de M. Favrat, ou les récits de vieillard, qui se souviennent de cette terrible époque.

L. M.

~000000

Maintes fois nous avons pu nous convaincre que l'état de notre pays sous la domination de Savoie est encore une chose très vague pour beaucoup de gens; aussi nous empressons-nous de reproduite les lignes suivantes, qui nous tombent sous la main. Elles contiennent une foule de détails qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Le Pays de Vaud

sous la Maison de Savoie (1263-1536)

La domination que cette maison exerça dans le Pays de Vaud offrira toujours d'imposants souvenirs, soit par l'immense impulsion que reçut la liberté de son peuple, soit par le degré d'utilité et d'élévation auquel furent portés ses institutions, son commerce et ses arts.

Pendant cette longue suite d'années, le pays de Vaud n'offre presque que des tableaux tranquilles. Souvent l'Europe est en feu et voit ses trônes ébranlés, ses générations disparaître. A peine le bruit de ces révolutions trouble la

paix de notre heureux pays.

Les ducs de Savoie l'administraient, du reste, plus en protecteurs qu'en souverains. Distraits par de plus grands intérêts, ils y résidaient peu. Un gouverneur, né dans le pays, régissait cette contrée de leur part, et des états généraux achevaient d'y consolider la liberté publique.

Ces états s'assemblaient à Moudon et exerçaient toutes les prérogatives des peuples libres. Lorsque le baron de Vaud était en guerre, les nobles marchaient à la tête de leurs vassaux, et les villes sous leurs bannières. Les contingents de Nyon, Morges, Vevey, Romont, Rue, Moudon, Orbe, Les Clées et Yverdon étaient déterminés par la loi. Le bailli choisissait les gens de guerre avec les magistrats des cités.

Les villes avaient leurs arsenaux. On y trouvait, avant l'invention de la poudre, des balistes, des pierriers, des tortues; mais le baron n'en pouvait faire usage sans leur consentement. L'arc était aussi d'un usage général; les archers vaudois avaient une réputation méritée. La maison de Savoie cherchait à entretenir cet esprit militaire. C'est elle qui avait institué dans ce pays le tir du papegay.

Le commerce avait fait des progrès. On voit par un tableau des douanes que le pays de Vaud recevait, vers 1350, des laines d'Angleterre et de Venise, et des étoffes teintes de Flandre. On tirait de Genève les productions méridionales et l'épicerie. Plusieurs Vaudois fréquentaient, en 1400, les foi-

res de Franfort.

L'industrie offrait au commerce plusieurs facilités. A Yver-